

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs : Madeleine COIG à Joseph LEES
Valérie SARTOLOU à Denise MICHAUT
Robert BAREILLE à Aurélie GIRAUDON
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY

Excusés : Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

REÇU

Le - 8 OCT. 2014

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 140925-27-ECO-

SALON DES ARTISANS : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

M. LACRAMPE rappelle que lors de sa séance du 19 décembre 2013, le conseil communautaire a décidé de participer au financement de l'Office du Commerce et de l'Artisanat mais, pour des raisons administratives, son officialisation et donc son démarrage ont été reportés au début de l'année 2015.

Or, nous venons d'être saisis d'une demande d'aide de la part de l'association des artisans du Piémont Oloronais qui organise son salon annuel à l'Espace Lauhère d'Oloron les 3, 4 et 5 Octobre prochains.

Cette manifestation participant au développement économique et à la promotion de notre territoire, il a été proposé, dans l'attente de la création de l'Office du Commerce, d'allouer une aide à hauteur de 3 000 € pour la communication presse de cet événement.

Les crédits sont disponibles au Budget Général – section fonctionnement (compte 6574 Subventions de fonctionnement aux associations et personnes privées).

Après en avoir débattu,

Où cet exposé,

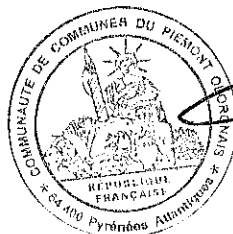
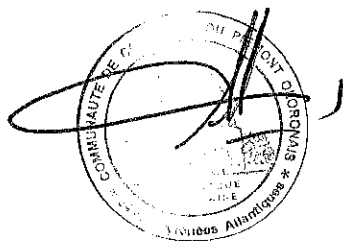
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **DECIDE** d'allouer une subvention à l'association des artisans du Piémont Oloronais de 3 000 € pour l'organisation du salon des artisans 2014

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 septembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 28.10.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le - 8 OCT. 2014
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE